



CHAPITRE 2

CHANGEMENT DES COMPORTEMENTS MATRIMONIAUX ET GROSSESSES HORS MARIAGE EN MILIEU SERER (SÉNÉGAL)

LE RÔLE DES MIGRATIONS SAISONNIÈRES

NATHALIE MONDAIN, VALÉRIE DELAUNAY
ET THOMAS LEGRAND

LES PRATIQUES EN MATIÈRE DE NUPTIALITÉ EN AFRIQUE subsaharienne ont subi d'importantes transformations ces dernières décennies, l'augmentation de l'âge au premier mariage des femmes pendant cette période constituant l'un des principaux indicateurs de ces changements (Aryee, 1997 ; Hertrich, 2002 ; Meekers, 1992 ; Van de Walle, 1993). Le début de la vie sexuelle a lieu en général dans le cadre du mariage, qui, dans la plupart des milieux africains, constitue un processus long et complexe traditionnellement contrôlé par la famille. Une conséquence importante des mariages différés est la prolongation de la période de célibat des femmes, conduisant



à une augmentation de la probabilité que des relations sexuelles et des grossesses se produisent avant le mariage, rendant ainsi la relation entre le mariage et l'entrée dans la vie sexuelle plus ténue (Ajayi, Marangu, Miller et Paxman, 1991 ; Bledsoe et Cohen, 1993 ; Bongaarts et Cohen, 1998 ; Delaunay et Guillaume, 2007 ; Gage-Brandon et Meekers, 1993 ; Garenne et Halifax, 2000 ; Kane, De Buyscher, Taylor-Thomas, Smith et Jeng, 1993 ; Kulin, 1988 ; Lesthaeghe, Kaufmann et Meekers, 1989 ; Meekers, 1994). Cependant, comme le suggèrent Van de Walle et Baker (2004), il est possible que le changement majeur réside davantage dans la diminution des unions formelles que dans l'augmentation de l'âge au premier mariage, dont ils font l'hypothèse qu'il a très peu changé au cours du temps. Si en milieu rural cela s'avère probablement moins vrai, les changements sociaux actuels, qui ont affecté l'organisation sociale locale et les activités économiques, ont également pu générer des attitudes plus variées à l'égard de la formation des unions chez les jeunes générations, ce qui mène à de nouvelles pratiques dans le début de la vie reproductive.

Un grand nombre d'études ont examiné les déterminants d'une vie sexuelle précoce en Afrique subsaharienne, souvent dans le but d'informer les décideurs politiques en matière de santé reproductive (Glover *et al.*, 2003 ; Guèye, Castle et Kani-Konaté, 2001 ; Hulton, Cullen et Wamala Khalokho, 2000 ; Speizer, Mullen et Amegee, 2001). Plusieurs de ces études visaient à identifier les facteurs conduisant les adolescentes à avoir des relations sexuelles avant le mariage et les raisons pour lesquelles elles ne parviennent pas à éviter les grossesses hors mariage. Selon les mots de Gage (1998, p. 124, notre traduction), « en Afrique subsaharienne, l'augmentation de l'activité sexuelle pré-nuptiale parmi les adolescents est perçue comme étant une conséquence de l'érosion des valeurs et normes fondamentales dans la société africaine ». Ces changements sont notamment associés à l'influence grandissante de la vie urbaine, qui implique un plus grand accès à l'information et à de nouveaux modèles comportementaux, aussi bien qu'un éloignement plus fréquent de l'environnement familial (Agyei, Biritwum, Ashitey et Hill, 2000 ; Barker et Rich, 1992 ; Meekers, 1994). D'autres aspects peuvent avoir une influence sur la durée de la période pendant laquelle l'adolescent peut être sexuellement actif sans pour cela être dans une union formelle : l'augmentation de la scolarisation des filles (Agyei *et al.*, 2000 ; Gage et Meekers, 1994 ; Gage-Brandon et Meekers, 1993) et la diminution de l'âge d'occurrence des premiers cycles menstruels (Bongaarts et Cohen, 1998 ; Hertrich, 2002). Ces développements surviennent dans des contextes sociaux qui sont caractérisés par un manque d'information chez les adolescents en ce qui concerne les méthodes de planification familiale et la sexualité, par un accès limité aux services de santé reproductive (Katz et Naré, 2002) ainsi que par les difficultés que les jeunes femmes rencontrent lorsqu'il s'agit

de négocier l'usage des méthodes contraceptives avec leurs partenaires, et ce, même lorsque la connaissance et l'accès à ces méthodes existent (Agyei *et al.*, 2000 ; Gage-Brandon et Meekers, 1993). Ce manque de pouvoir de négociation est souvent en rapport avec la différence d'âge entre les partenaires au désavantage des femmes, qui sont fréquemment impliquées dans des relations sexuelles pour des raisons économiques, particulièrement en milieu urbain (Luke, 2003, 2005).

Le Sénégal est un exemple intéressant pour plusieurs raisons. En effet, la situation matrimoniale des Sénégalais a évolué entre les deux dernières Enquêtes démographiques et de santé (EDS) avec une baisse de la proportion des femmes et hommes en union et une augmentation de la proportion de célibataires. Cela dit, la structure de l'état matrimonial des femmes demeure relativement stable, la majorité d'entre elles vivant en union et la proportion de femmes célibataires diminuant significativement avec l'âge. Les différences restent importantes dans le pays : en particulier, l'âge médian au premier mariage pour les femmes de 25 à 49 ans varie en 2010-2011 entre 21,5 ans pour celles vivant en milieu urbain et 17,7 ans pour celles vivant en milieu rural (Bahoum, 2012). Par ailleurs, cet âge a augmenté puisqu'en 2005 il était respectivement de 20,1 ans et de 16,9 ans (Ndiaye et Ayad, 2006), ce phénomène étant particulièrement marqué en milieu urbain (Antoine, 2002 ; Antoine et Dial, 2005 ; Antoine, Djire et Laplante, 1995). Cette tendance, qui s'est poursuivie pendant près d'une décennie (Ndiaye et Ayad, 2006 ; Ndiaye, Ayad et Gaye, 1997 ; Pison, Hill, Cohen et Foote, 1995), semble s'être stabilisée et, fait intéressant, une nouvelle catégorie « vivant ensemble » a été incluse dans l'examen de l'état matrimonial des individus, ce qui, malgré des proportions très faibles (2,7 % des femmes de 15 à 49 ans dans l'EDS 2005), indique que les unions informelles ne peuvent plus être ignorées dans les enquêtes.

L'une des conséquences de ce phénomène est le « retard » de la première naissance, étant donné que le mariage reste le cadre social légitime pour la sexualité et la reproduction. En effet, l'âge des femmes au premier rapport sexuel a également augmenté (Ndiaye et Ayad, 2006). Cependant, en milieu rural, une plus grande proportion de femmes sont sexuellement actives (51 % contre 40 % en milieu urbain, voir Ndiaye et Ayad, 2006) et cela peut aussi être en relation avec le fait qu'elles soient entrées plus tôt en conjugalité. En ce qui concerne la connaissance et l'utilisation de la contraception, il y a eu une amélioration depuis la dernière EDS en 1997, mais le recours à la contraception reste faible, surtout en milieu rural. Au niveau national, la prédominance de la fécondité pré-nuptiale demeure relativement faible comparativement à d'autres pays d'Afrique subsaharienne (Garenne et Halifax, 2000), ce qui est étonnant étant donné que l'usage des contraceptifs est limité dans ce pays, particulièrement en milieu rural.

Nous allons chercher dans ce chapitre à répondre aux questions suivantes : est-ce que les grossesses hors mariage augmentent en milieu rural, malgré des pratiques souvent perçues comme conservatrices dans le comportement matrimonial et reproductif de ces populations ? Et, si tel est le cas, indépendamment des mécanismes démographiques de l'accroissement de l'âge au premier mariage et du faible recours à la contraception, quels sont les principaux facteurs sociaux, culturels et économiques qui expliquent ce phénomène ? Est-ce que les populations locales perçoivent qu'il y a une augmentation des grossesses hors mariage (en accord avec les statistiques) et comment l'expliquent-elles ? Finalement, ces grossesses sont-elles perçues comme problématiques et les jeunes femmes développent-elles des stratégies afin de les éviter ?

En suivant une approche contextualisée, nous mettrons l'accent sur l'influence des contraintes socioéconomiques locales, particulièrement en ce qui concerne l'accès aux ressources, et sur les stratégies développées par les familles afin de faire face à ces contraintes (Gregory et Piché, 1985 ; McNicoll, 1982). En effet, le système socioéconomique et les dynamiques familiales incluant le mariage et la reproduction sont étroitement imbriqués, et nous faisons l'hypothèse que les contraintes économiques et les stratégies développées pour y faire face modifient les modèles traditionnels de rapports entre les sexes et entre les générations qui sont à la base des comportements matrimoniaux et reproductifs¹.

CONTEXTE

Notre recherche s'est effectuée dans le système de suivi démographique (SSD) implanté par l'Institut de recherche pour le développement (IRD) dans la zone rurale de Niakhar au Sénégal, située dans la région du Siin, à 150 km au sud-est de Dakar. Ce site, qui se compose depuis 1983 de 30 villages, regroupe au moment de l'étude 30 000 habitants, qui appartiennent principalement au groupe ethnique serer (ce dernier représentant aussi plus de 15 % de la population du Sénégal)².

1. Cette étude a pu être réalisée grâce à une bourse attribuée par la Fondation Andrew-Mellon pour réaliser le travail de terrain, ainsi qu'au soutien logistique et technique assuré par l'Institut de recherche pour le développement (IRD) basé à Dakar. Les auteurs expriment également leur gratitude à Agnès Adjamagbo (IRD), à l'origine de l'enquête quantitative, à George Zeidenstein (Harvard Center for Population and Development Studies), à Yaa Oppong (Banque mondiale) et à Paul Sabourin (Université de Montréal), dont les commentaires ont été fort utiles tout au long de cette étude. Ils sont aussi particulièrement reconnaissants envers le personnel de l'équipe et la population serer pour leur accueil et leur disponibilité à répondre aux questions et à partager leur environnement.
2. Au 1^{er} janvier 2013, l'effectif s'élève à 44 858 habitants.

Dans cette zone, au moment de l'enquête, soit en 1998-1999, les niveaux de fécondité se situent en moyenne autour de sept enfants par femme³. Un léger déclin de la fécondité a été observé récemment, principalement sous la forme d'une diminution des grossesses aux jeunes âges liée à l'accroissement de l'âge des femmes au premier mariage (Delaunay, Adjamagbo, Lévi et Marra, 2003). Ce report de l'entrée en mariage, même s'il aboutit à l'allongement de la période de célibat, n'a cependant pas clairement conduit à un début de vie sexuelle plus précoce pour les femmes non mariées, qui restent soumises à un contrôle social fort (Delaunay, 2001 ; Delaunay *et al.*, 2001). Par ailleurs, compte tenu des besoins importants d'aide dans les travaux aussi bien domestiques qu'agricoles (et donc de la nécessité de former une grande famille), les programmes de planification familiale qui reposent sur l'idée qu'une grande famille constitue un fardeau économique et qui visent les femmes mariées ont largement échoué dans cette zone (Ndiaye, Delaunay et Adjamagbo, 2003). Cela dit, du fait que les jeunes femmes célibataires ont un accès très limité aux méthodes contraceptives, elles se trouvent dans une situation défavorable pour contrôler leur fécondité et se protéger des grossesses non planifiées. Et, en effet, ces dernières années, les données du SSD montrent un accroissement des grossesses hors mariage, ce qui a été confirmé par l'enquête rétrospective utilisée dans cette étude ainsi que par des enquêtes plus récentes (Adjamagbo, Antoine et Delaunay, 2004).

Les liens familiaux et les relations de voisinage ainsi que le système de caste constituent le noyau de l'organisation sociale locale. La reproduction de ce système au fil du temps a été assurée par un processus matrimonial complexe basé sur des alliances entre les familles. Comme souvent en Afrique, le mariage dans la société serer ne peut pas être réduit à un simple événement survenant à un point précis dans le temps. Il est géré dans la plupart des cas par la famille et, jusqu'à un certain point, par les hommes qui désirent se marier (Delaunay, 1994 ; Gastellu, 1981 ; Guigou, 1992 ; Mondain, LeGrand et Sabourin, 2007), et les célébrations ont lieu après une série d'étapes au cours desquelles le couple peut être autorisé à avoir des relations sexuelles. Le système de lignage serer est bilinéaire, mais à prédominance matrilineaire, ce qui veut dire que les biens appartiennent au côté maternel de la famille (Gastellu, 1981 ; Péliissier, 1966). Dans de tels systèmes, les familles peuvent se montrer plus tolérantes à l'égard d'une grossesse hors mariage, étant donné que l'enfant, faisant partie du lignage de la mère, reste dans la famille de celle-ci qu'il y ait reconnaissance paternelle ou non (Gage, 1998). Cependant, les hommes (maris et pères) disposent aussi

3. Les données plus récentes indiquent une baisse de l'indice synthétique de fécondité autour de 5,24 enfants par femme en 2012.

de droits importants sur leurs enfants, particulièrement leurs fils. De ce fait, les femmes peuvent subir de fortes pressions lors d'une grossesse hors mariage, aussi bien de la part de leur famille que de celle de leur partenaire.

Comme dans la plupart des sociétés agricoles africaines, les conditions de vie locales subissent d'importantes transformations sociales et économiques. La zone étudiée, située dans le bassin arachidier du Sénégal, a connu de sévères sécheresses au cours des dernières décennies. En grande partie à cause de cela et à cause des pressions accrues sur le système foncier rural, l'économie locale, basée sur l'exploitation agricole et l'élevage familial, conjuguée à des activités de culture commerciale, se trouve dans un état de crise permanente (Dumont et Mottin, 1982 ; Lombard, 1993). Il en a résulté que la migration de travail temporaire vers les villes (appelée *norane*) pendant la saison sèche (approximativement entre novembre et avril-mai), liée à des stratégies familiales, a augmenté au cours des années 1980 et fait à présent partie intégrante du calendrier économique des familles. Ces migrations ont conduit à un mouvement général vers le milieu urbain incluant de très jeunes filles célibataires. Ces jeunes filles vont principalement à Dakar pour travailler comme bonnes, afin d'apporter une aide monétaire à leur famille ou simplement un soulagement de la charge alimentaire du ménage (Delaunay, 1994 ; Fall, 1992, 1998 ; Guigou et Lericollias, 1992 ; Lericollais, 1999). Si les jeunes filles qui migrent temporairement vers Dakar vivent dans des environnements relativement contrôlés, elles peuvent néanmoins se trouver confrontées à différentes attitudes et comportements et avoir ainsi de plus grandes occasions de développer des relations en dehors de l'environnement familial traditionnel, ce qui peut aboutir à une grossesse hors mariage (Delaunay, 1994).

Notre hypothèse est que les nouveaux comportements induits par les contraintes économiques – migration saisonnière vers la ville des jeunes et un usage plus individualisé des ressources financières – modifient les dynamiques traditionnelles des rapports entre les sexes et entre les générations et donc les modèles matrimoniaux et reproductifs. Notre objectif a donc consisté à démêler l'impact des migrations saisonnières de travail vers les villes sur le comportement des jeunes filles adolescentes, et plus particulièrement examiner la façon dont ces expériences interfèrent avec les événements-clés qui marquent la transition des femmes vers l'âge adulte dans cette société : mariage et début de la vie reproductive. Nous nous sommes concentrés sur le contexte social dans lequel surviennent les grossesses hors mariage, en utilisant des données qualitatives et quantitatives. Nous avons analysé dans un premier temps les discours résultant des entretiens qualitatifs à partir desquels nous cherchions à répondre aux questions suivantes : dans quelle mesure les jeunes femmes célibataires sont-elles conscientes du risque de grossesse avant le mariage et sont-elles à même de le prévenir ? Dans quelle mesure les migrations de travail

et les grossesses hors mariage sont-elles liées, dans un processus commun de changement social? Quelles sont les perceptions des individus sur la relation potentielle entre migration, vie en milieu urbain et grossesse hors mariage? Avec les données quantitatives et descriptives, nous avons ensuite tenté de vérifier la «réalité» de ces perceptions en mesurant la prévalence des phénomènes de grossesses hors mariage et de migration ainsi que l'évolution de l'âge au premier mariage.

DONNÉES ET MÉTHODOLOGIE

Les données qualitatives et quantitatives recueillies entre 1998 et 1999 sont présentées dans le tableau 2.1. L'analyse préliminaire des données qualitatives a été utilisée pour identifier les variables pertinentes pour la description statistique des phénomènes étudiés⁴.

TABLEAU 2.1.

Caractéristiques des répondants dans l'enquête qualitative et quantitative

Caractéristiques	Données qualitatives (1999)		Données de l'enquête (1998)	
	Entrevues approfondies (n = 35)	Entrevues structurées (n = 15)	Effectifs (n = 1 039)	Proportion
Cohorte de naissance				
1975-1984 (15 à 24 ans)	13	7	369	35,5
1965-1974 (25 à 34 ans)	9	7	283	27,2
1955-1964 (35 à 44 ans)	3	1	238	23,0
1945-1954 (45 et plus)	10		149	14,3
Niveau de scolarité*				
Aucun/coranique		3	799	76,9
Primaire incomplet		2	147	14,2
Primaire complet +		10	93	8,9
Religion				
Mouride/tidjane	27	14	809	77,8
Chrétien	8	1	230	22,2
Groupe social				
Paysans et nobles	30	15	940	90,5
Artisans et griots	5		99	9,5

4. Pour une revue détaillée de la méthodologie d'enquête, voir Mondain (2004) et Mondain et al. (2004, 2007).

TABLEAU 2.1. (suite)

Caractéristiques	Données qualitatives (1999)		Données de l'enquête (1998)	
	Entrevues approfondies (n = 35)	Entrevues structurées (n = 15)	Effectifs (n = 1 039)	Proportion
Âge à la première <i>norane</i>				
Pas de <i>norane</i>		2	352	33,9
Moins de 12 ans		5	172	16,5
12 ou 13 ans		3	160	15,4
14 ou 15 ans		5	169	16,3
16 ans et plus			186	17,9
Résidence urbaine				
Non			698	67,2
Moins de 4 ans			176	16,9
4 ans et plus			165	15,9
État matrimonial				
A déjà été mariée	34	13	862	83,0
Célibataire	1	2	177	17,0

* Les niveaux de scolarité des femmes dans les entretiens qualitatifs ne sont pas inclus dans le tableau car l'information n'a pas été recueillie systématiquement. Dans tous les cas, très peu avaient terminé le cycle d'enseignement primaire. La catégorie « primaire complet + » est principalement composée de filles ayant fini leur premier cycle et n'étant pas allées plus loin, mais ces filles sont susceptibles de présenter un profil différent de celles n'ayant fait que quelques années à l'école primaire et ayant également souvent redoublé la même classe, ce qui a motivé notre distinction.

— Données qualitatives et méthodes

La recherche qualitative relève d'une étude particulière réalisée en 1999 portant sur les changements dans les pratiques du mariage en milieu serer. Dans cette étude, nous avons utilisé des entretiens effectués auprès de femmes sélectionnées au sein des trois plus importants villages de la zone étudiée en matière d'activité économique. Le corpus de données, est constitué à partir de trois types d'entretiens :

- Trois groupes de discussion menés préliminairement afin d'identifier les questions clés devant être examinées en détail dans les entretiens individuels ultérieurs plus étroitement ciblés. Ces groupes de discussion ont été réalisés auprès de femmes célibataires de moins de 20 ans, de femmes mariées de moins de 25 ans et de femmes de plus de 45 ans dans différentes situations matrimoniales. En dépit de leur nombre limité, ces groupes de discussion nous ont permis de dégager rapidement un ensemble relativement homogène d'attitudes, de comportements et de changements en cours en rapport avec la sexualité et le mariage adolescents.

- Sur la base de l'analyse des discussions de groupe, un guide d'entretien détaillé a été formulé sur la base duquel 35 entretiens individuels à structure ouverte ont été conduits auprès de femmes mariées ou ayant été mariées et âgées de 15 à 54 ans. L'accent a été mis sur leurs expériences avant leur mariage et sur l'identification des différentes étapes entrant dans le processus matrimonial ainsi que des acteurs s'y trouvant impliqués. Afin d'assurer une certaine représentativité sociale de la zone, nous avons retenu différentes caractéristiques socioculturelles à partir desquelles nous avons sélectionné aléatoirement les femmes dans la base de recensement fournie par le SSD.
- Une série de 15 entretiens individuels à structure fermée a été réalisée en milieu urbain, à Dakar, auprès de femmes migrantes temporaires ou permanentes et qui se sont trouvées en situation de mère célibataire (soit au moment de l'entretien, soit par le passé). Pour être incluses dans l'échantillon, il était nécessaire que ces femmes aient eu une expérience de grossesse hors mariage et soient originaires d'un des trois villages de la zone d'étude visités lors des entretiens approfondis. Ces entretiens ont été basés sur un questionnaire qualitatif mettant l'accent sur les détails des histoires individuelles des femmes interrogées, et cherchant à mesurer jusqu'à quel point celles-ci étaient conscientes des enjeux liés aux relations sexuelles avant le mariage et à l'information sur leurs partenaires, les risques de tomber enceinte et les conséquences de leur grossesse.

Tous les entretiens ont été enregistrés en langue serer avec deux interprètes (un homme et une femme), transcrits en français puis analysés en utilisant une approche d'analyse de contenu, l'objectif étant d'identifier les régularités exprimées par les répondantes dans leurs discours quant aux attitudes, aux codes et aux normes culturels. Les citations dans le texte ont été sélectionnées afin de montrer de quelle manière les enquêtés s'expriment et afin d'illustrer notre propos.

— Données quantitatives et méthodes

Les données quantitatives proviennent d'une enquête biographique rétrospective, *Idéaux et comportements de fécondité* (ICOFEC), réalisée en 1998 (voir Delaunay, Faye et Adjamagbo, 2000) et portant sur les histoires génésiques, matrimoniales et résidentielles d'un échantillon des habitants de la zone de Niakhar. Elle s'est déroulée dans neuf villages (incluant les trois villages retenus pour la collecte des données qualitatives), dans chacun desquels 35 concessions ont été choisies aléatoirement. Un échantillon de 1 039 femmes âgées de 15 à 54 ans a été sélectionné, dont la représentativité a été vérifiée en tenant compte de la répartition de la population dans les villages et par rapport à l'ensemble de la zone d'étude.

Ces données ont été utilisées pour mesurer les tendances de l'âge au premier mariage, à la première naissance, aux conceptions hors mariage et à la première migration *norane* et elles ont permis la comparaison avec les perceptions des individus émergeant de l'enquête qualitative.

L'âge au premier mariage constitue une information importante pour les analyses aussi bien quantitatives que qualitatives. Or une seule date a été retenue pour définir l'état matrimonial des individus, celle de la célébration du mariage, alors que le processus matrimonial implique plusieurs étapes dont la célébration n'est pas toujours l'issue décisive (Mondain, 2004). Par conséquent, la tâche consistant à identifier les conceptions et les naissances hors mariage n'est pas aisée puisque des individus peuvent être considérés comme formant une union légitime même si la célébration n'a pas encore eu lieu.

Observer les conceptions plutôt que les naissances avant le mariage nous a donc semblé être une meilleure façon de mesurer l'activité sexuelle avant le mariage⁵. Pour ce faire, nous avons calculé la date de la première conception en soustrayant sept mois à partir de la date déclarée de la naissance afin d'inclure les naissances prématurées (incluant les enfants vivants et les mort-nés). Il est possible que quelques femmes enceintes se soient mariées rapidement avant que leur grossesse ne soit visible. Nous considérons que, ou bien celles-ci n'étaient pas conscientes de leur état au moment du mariage, ou bien elles étaient parvenues suffisamment loin dans le processus matrimonial pour ne pas considérer cette grossesse comme étant hors mariage. Dans les deux cas, la naissance aura été considérée comme légitime et donc sans intérêt pour cette étude.

RÉSULTATS

Partant de l'analyse des données qualitatives, nous décrivons d'abord les perceptions des femmes interrogées dans les villages, puis nous dégageons ensuite un portrait rapide des mères célibataires interrogées à Dakar, qui ont le plus souvent laissé leurs enfants au village. Nous présentons ensuite des statistiques descriptives afin de vérifier si les données qualitatives et quantitatives sont cohérentes entre elles.

Les discours villageois : effet des migrations sur le mariage et comportement sexuel des jeunes adolescentes

Dans les groupes de discussion, les répondantes ont insisté sur le fait que l'accroissement des migrations saisonnières de travail constitue le principal facteur des changements dans les comportements matrimoniaux ainsi que dans

5. En effet, les parents et le jeune couple peuvent chercher à hâter le mariage une fois que les relations sexuelles ont commencé et que le risque d'une naissance avant le mariage est admis, faisant qu'à ce moment-là une conception avant mariage devient une naissance dans le mariage.

l'augmentation des grossesses hors mariage. Ce point de vue a été confirmé dans les entretiens individuels à structure ouverte parmi les trois générations de personnes interrogées. Dans les discours, la plupart de ces femmes (quel que soit leur âge) adoptent une « attitude de témoin », voulant clairement signifier qu'elles observent les changements en cours sans en être les actrices principales.

La plupart des femmes interrogées ont déclaré que les jeunes générations reportent de plus en plus leur premier mariage. Dans la zone d'étude, l'entrée des femmes dans la vie adulte est socialement définie par le mariage davantage que par leur âge. Ainsi, le report du premier mariage chez les femmes combiné au phénomène des grossesses hors mariage troublent les références temporelles et influencent la manière dont les femmes perçoivent les changements affectant le calendrier du mariage. La réponse confuse de cette femme mariée de 25 ans à une question directe visant à déterminer si les femmes se marient plus tôt ou plus tard illustre ce point :

Ce qui est plus fréquent ce sont les filles qui ont une expérience de grossesse avant le mariage. Car il y a des filles qui donnent naissance très jeunes, d'autres qui sont en âge de se marier et qui ne se marient pas et qui finalement tombent enceintes. On voit de tout.

Ce report du premier mariage est habituellement expliqué par l'augmentation des migrations de travail des femmes vers Dakar.

Maintenant on peut voir des filles qui restent célibataires longtemps. C'est parce qu'elles restent plus longtemps à Dakar. On peut rester à Dakar jusqu'à l'âge du mariage sans se marier. C'est à cause du travail à Dakar. Dans le passé, une fille qui restait dans sa famille ne pouvait pas arriver à un certain âge sans se marier, c'est le travail qui les garde ainsi dans la ville. (Femme mariée, 56 ans)

Les femmes interrogées ont fait ressortir l'augmentation des relations et des grossesses avant le mariage, attribuant cela à l'intensification de la migration *norane* à Dakar. Ces migrations saisonnières sont perçues comme affectant les comportements des femmes de deux façons : parce que le contrôle parental sur les filles s'avère moins strict en ville et aussi en raison de l'influence exercée par les migrants sur les non-migrants après leur retour au village. Selon une femme mariée de 50 ans (groupe de discussion) : « *Actuellement, vous ne pouvez plus voir une fille qui soit encore vierge à son mariage. Le facteur principal est Dakar. Il y a aussi une contamination sur celles qui sont restées au village.* »

De telles affirmations de la part de femmes plus âgées doivent être interprétées avec prudence, tant il est fréquent dans toutes sociétés que les parents voient souvent le passé de manière idéalisée en comparant leurs propres comportements avec ceux des jeunes générations. Cependant, lorsqu'elles sont

à Dakar, les filles peuvent avoir une liberté beaucoup plus grande que si elles étaient restées au village, et cela peut être particulièrement le cas quand elles louent une chambre avec d'autres jeunes filles et vivent ainsi en dehors de la surveillance directe d'un tuteur (Delaunay, 1994). Néanmoins, nombre de jeunes femmes ont insisté sur le sérieux de leur projet de migration, leur besoin de travailler et de « bien se conduire » durant leur séjour à Dakar, exprimant ainsi ce que l'on attend d'elles. En ce sens, une sorte d'autocontrôle semble exister aussi bien à la ville qu'au village (voir Guèye *et al.*, 2001) :

Aller à Dakar n'est pas la raison [des grossesses hors mariage]. Car vous pouvez rester au village et vous pouvez aussi aller à Dakar sans tomber enceinte. Certains disent que tomber enceinte n'est plus un tabou. « Je ne serai ni la première ni la dernière. » Beaucoup imitent [le comportement des autres], mais je pense que lorsque vous imitez, vous devriez imiter ce qui est bien. Mais actuellement, c'est le changement de la morale qui se produit. Vous voyez une fille qui tombe enceinte et vous vous dites je vais le faire aussi. (Jeune fille célibataire, 20 ans, groupe de discussion)

Ce point de vue est confirmé de plusieurs façons par des femmes d'âges et d'états matrimoniaux différents, insistant sur les différences entre les jeunes femmes serer dans le passé et les filles d'aujourd'hui, qui ont des interactions plus directes avec les hommes, même dans le contexte du village :

Vous savez, dans le passé on ne s'amusait pas avec un homme : vous gardiez vos distances jusqu'à ce que vos parents vous annoncent que quelqu'un était venu vous demander en mariage. Que cela vous plaise ou pas, votre famille vous donnait et vous vous mariiez avec lui. Maintenant, vous savez que tout cela a disparu : vous cherchez quelqu'un qui vous convient et vous vous mettez ensemble. (Femme mariée, 29 ans)

L'idée selon laquelle les parents sont responsables d'avoir permis à leurs filles d'avoir un contact plus étroit avec les garçons et de ne pas avoir donné assez d'avertissements et de conseils au sujet des risques de grossesse a également été exprimée : « *Ce sont nos mères qui nous ont permis d'amener notre petit ami dans nos chambres sans nous prévenir de quoi que ce soit et c'est pourquoi nous risquons de tomber enceintes.* » (Jeune femme célibataire, 20 ans)

Ainsi, la migration de travail vers Dakar peut être mise en relation avec les grossesses hors mariage de plusieurs façons. Des grossesses hors mariage peuvent survenir durant la migration et peuvent être vues comme le résultat direct de séjours plus longs et d'une plus grande liberté à la ville. Les changements dans les attitudes et les comportements occasionnés par l'expérience de la vie urbaine peuvent aussi continuer à affecter les femmes migrantes après leur retour au village et ces mêmes femmes peuvent influencer à leur

tour leurs semblables non migrantes. Finalement, dans certains cas, des femmes sont obligées de migrer à cause d'une grossesse hors mariage survenue au village, étant donné qu'elles sont alors obligées de trouver des moyens d'existence supplémentaires pour elles et leur enfant.

Ces relations complexes entre les migrations *norane* et les grossesses hors mariage ressortent clairement dans les entretiens structurés effectués à Dakar. Du fait du réseau urbain serer, les migrants appartenant à des groupes socioculturels communs tendent à vivre dans un même voisinage. Il y a ainsi plus de probabilité pour que les femmes migrantes entament une relation avec un homme serer venant du même village ou d'un village voisin⁶. Des 15 femmes interrogées à Dakar, 5 ont déclaré avoir rencontré leur partenaire « prémarital » au village et avoir ensuite développé une relation sexuelle à la ville. Les autres femmes quant à elles ont rencontré leurs partenaires à Dakar dans le réseau serer, certains d'entre eux étant déjà connus de ces femmes avant la migration car venant du même village. Ainsi, pour ces personnes, des rencontres à la ville semblent faciliter le développement ou la continuation de relations susceptibles d'avoir débuté secrètement au village. Pour certaines femmes migrantes, la migration de travail vers Dakar est ainsi perçue comme pouvant hâter la décision de démarrer le processus matrimonial, même si sa conclusion survient souvent à un âge plus avancé comparativement aux générations précédentes. L'entrée en union des femmes peut être accélérée par les parents afin de prévenir le risque d'une grossesse hors mariage. Certaines jeunes femmes, lors de nos entretiens approfondis, ont déclaré en parlant de leurs expériences migratoires que leurs parents leur avaient demandé de retourner au village afin de permettre à l'homme accepté par eux de faire sa proposition de mariage. En outre, des femmes non mariées tombées enceintes dans le village ou à la ville ont été rapidement mariées avec le père biologique si celui-ci avait reconnu l'enfant, avec un autre homme faisant partie de la parenté sinon.

— **Le « risque » des femmes de tomber enceintes : une question de calendrier dans le processus migratoire**

Cette sous-section est largement basée sur les entretiens individuels à structure fermée, étant donné que ceux-ci fournissent une information plus riche quant au contexte dans lequel les filles ont commencé leur processus migratoire. Beaucoup de jeunes femmes commencent leur migration avant ou au début de l'adolescence, autour de 12 ans. La plupart du temps, elles migrent plus d'une fois à Dakar, y développent des réseaux et deviennent progressivement

6 Des hommes serer ont aussi migré à Dakar depuis longtemps et sont également bien intégrés dans le réseau local serer.

plus autonomes dans leur existence urbaine. Durant cette période, elles retournent régulièrement au village et maintiennent ainsi des liens étroits avec leur environnement d'origine.

Parmi les femmes interrogées, on peut distinguer deux groupes de migrantes *norane* : celles qui ont migré quand elles étaient dans leur prime adolescence (entre 12 et 14 ans) et celles ayant migré plus tardivement. Celles qui ont migré à des âges plus jeunes se sont trouvées sous la surveillance d'un tuteur appartenant au réseau des migrants en ville, dans la plupart des cas une tante ou une sœur plus âgée. La probabilité pour elles de tomber enceintes durant leur séjour en ville était donc faible dans la mesure où la plupart n'étaient même pas encore physiquement matures (en moyenne, les premières menstruations surviennent à l'âge de 16 ans dans cette population, voir Garnier et Bénéfice, 2001) et où elles se sont retrouvées généralement sous une stricte surveillance. Après plusieurs migrations, étant plus âgées, beaucoup de ces jeunes filles finissent par louer une chambre avec leurs pairs au lieu de continuer à vivre avec des membres de la famille plus âgés. Pour celles qui commencent à migrer dans la dernière partie de l'adolescence, il est moins probable qu'elles se retrouvent sous la surveillance d'un tuteur et, de la même façon, elles ont tendance à vivre dans des chambres louées avec d'autres migrantes de leur village. À cette période de leur vie, les femmes migrantes se considèrent elles-mêmes (et sont aussi considérées par les autres) comme étant plus libres : elles ne sont pas sous l'autorité constante d'un tuteur ou d'une tutrice et ont ainsi plus d'occasions de rencontrer un homme.

La plupart des jeunes filles scolarisées abandonnent l'école à la fin du cycle primaire, sinon avant. Les raisons invoquées pour expliquer cet abandon ne sont pas toujours claires, et certaines des femmes interrogées ont déclaré qu'elles « s'étaient simplement arrêtées » sans fournir d'autres motifs. Lors de la 5^e année du primaire, les élèves (qui doivent en principe avoir autour de 11 ans) sont obligés de passer un examen pour pouvoir continuer au cycle secondaire⁷. Certaines répondantes ont délibérément interrompu l'école à ce niveau ou n'ont pas eu de choix, leur famille manquant de moyens financiers pour leur permettre de poursuivre leurs études. Parmi celles qui ont quitté l'école à ce moment, toutes ont déclaré avoir voulu migrer à Dakar pour suivre leurs semblables.

Les quelques filles qui ont continué leurs études ont elles aussi été obligées de migrer lors de ce changement de cycle scolaire, car il leur a fallu aller dans une ville voisine ou une ville plus importante pour trouver une école

7. Il faut souligner que beaucoup d'enfants commencent l'école plus tardivement qu'à l'âge officiel requis (6-7 ans), surtout les filles. Ainsi, certaines filles ont pu quitter l'école à cause d'une grossesse du fait qu'elles avaient probablement plus de 12 ans malgré leur très bas niveau scolaire.

secondaire. Dans les très rares cas où elles ont poursuivi leurs études encore davantage, l'endroit le plus proche était Dakar. Même si ces déplacements ne sont pas des migrations *norane*, ces jeunes femmes sont elles aussi affectées par leur nouvelle existence en ville et éloignées du contrôle direct de leurs parents. Au cours de ces migrations scolaires successives, la jeune fille traverse l'adolescence et les occasions de rencontrer un partenaire sexuel augmentent. Ceci a été le cas d'une mère célibataire de 24 ans :

[Elle hésite un peu]... *La grossesse m'a trouvée à Dakar. Oui. J'avais un petit ami, nous avons été ensemble un long moment, depuis Fatick [où elle vivait quand elle était au lycée] et [...] il est parti pour l'armée entre 1992 et 1994, l'année où j'ai eu mon baccalauréat⁸. En 1994 il a été libéré [du service militaire] et il est venu à Dakar [...] Du fait que lorsque j'ai obtenu mon bac et qu'il me fallait aller à Dakar [à l'université] je n'avais pas d'endroit où aller [...] et c'était sa sœur qui m'hébergeait [...] à cette époque son frère n'était pas à la maison, c'est quand il est revenu qu'il m'a trouvée là.*

Il apparaît ainsi que c'est l'âge auquel la jeune fille se trouve impliquée dans le processus de migration plutôt que le type de migration qui a un impact sur son comportement.

— Conscience du risque et agencité⁹ des femmes

Le contexte général du changement social au Sénégal, comme dans beaucoup d'autres pays de la région, se traduit également par une légère baisse des mariages formels chez les femmes et chez les hommes. En même temps, on assiste à une plus grande autonomie dans le choix des conjoints, car les mariages arrangés semblent diminuer (Lloyd, 2005). Ainsi, les grossesses hors mariage – dans la mesure où elles sont liées aux processus de formation des unions, aux relations informelles et aux comportements sexuels – peuvent aussi refléter des changements dans les rapports entre les sexes. Pourtant, ce phénomène a en général été examiné au travers du modèle des « comportements à risque », ce qui a contribué à troubler notre perception des processus sociaux conduisant à l'adoption de ces comportements. Il est donc essentiel de comprendre dans quelle mesure les femmes perçoivent ces grossesses en fonction du risque et, si tel est le cas, si elles adoptent ou non des mesures préventives pour les éviter.

8. Le baccalauréat marque la fin des études au lycée (second cycle secondaire).

9. La notion d'*agencité* (traduction de *agency* en anglais) fait référence ici à la capacité d'agir des femmes lorsqu'elles sont conscientes du risque de tomber enceinte et qu'elles ne le souhaitent pas : négociation avec le partenaire, accès et recours aux méthodes contraceptives modernes, etc.

Dans tous les entretiens (à structure fermée comme ouverte), les femmes ont admis qu'elles connaissaient d'autres femmes célibataires dans leur famille ou leur entourage qui étaient tombées enceintes avant le mariage, à la suite de migration ou non. La plupart des femmes interrogées ont déclaré avoir obtenu des conseils d'autres femmes insistant sur la nécessité de se concentrer sur leur travail et de se montrer prudentes avec les hommes, même si elles ne mentionnaient aucunement que ces conseils avaient un contenu ayant trait aux risques sexuels. Cependant, à la question de savoir si elles étaient conscientes du « risque de tomber enceinte », plusieurs femmes ont répondu qu'elles ne l'étaient pas. Cette apparente contradiction pourrait être le résultat d'un manque général de connaissance des comportements préventifs¹⁰ ou une manière pour les femmes d'éviter de se responsabiliser concernant leur grossesse. Certaines femmes ont déclaré qu'on ne leur avait pas parlé de risque de grossesse du fait que « leur famille leur faisait confiance ».

Un aspect susceptible d'interférer dans les tentatives des femmes pour prévenir les grossesses relève de l'accès aux services de planification familiale. Au Sénégal, et particulièrement dans cette zone (Ndiaye *et al.*, 2003), de tels services ne sont en général pas facilement accessibles pour les femmes célibataires, étant donné que les relations sexuelles sont censées avoir lieu uniquement dans le cadre du mariage. De ce fait, ainsi que l'ont clairement montré les entretiens effectués à Dakar, même quand les adolescentes sont conscientes de la possibilité « d'attraper une grossesse » et même si elles considèrent celle-ci comme tout à fait non désirable, il y a peu de chance qu'elles utilisent pour autant la contraception.

Dans tous nos entretiens, plus que de faire l'expérience d'une grossesse hors mariage, ce qui préoccupe le plus les femmes est de se marier et, fait intéressant, à la différence de certains autres contextes urbains en Afrique (Calvès, 2000), aucune référence claire n'est faite quant aux moyens financiers de l'homme. Cette préoccupation émerge cependant une fois que la grossesse est avérée et que la femme a besoin de soutien pour ses soins prénatals ainsi qu'après l'accouchement. Pour ces femmes, de jeunes hommes qui paraissent parler sérieusement du mariage font qu'elles se sentent plus en « confiance » et « rassurées » et leurs familles plus tolérantes à l'égard d'une relation qu'elles ne peuvent ignorer. Le souci souvent exprimé par les femmes concernant les attitudes masculines met en lumière le sentiment qu'elles ressentent d'un rapport de force déséquilibré. Les partenaires des femmes sont souvent

10. Ndiaye *et al.* (2003) utilisant la même enquête montrent que dans cette zone, si la plupart des femmes mariées ont *entendu parler* de méthodes contraceptives, les proportions chutent dès lors qu'il s'agit de *connaître* de telles méthodes. La proportion de femmes ayant utilisé une méthode contraceptive, qu'elle soit moderne ou naturelle, reste très basse (4,1 % des femmes mariées et 3,4 % des femmes célibataires de 15 ans et plus).

de 5 à 10 ans leurs aînés, ont une expérience migratoire plus importante et sont parfois déjà mariés. Les femmes sont surtout préoccupées par l'identité de l'homme, qui doit être « acceptable » selon les attentes de la famille de la femme¹¹. Les conséquences d'une relation avec un partenaire « non acceptable » peuvent en effet être pires que la grossesse en soi, et les personnes interrogées, dans nos entretiens aussi bien approfondis que structurés, font état de situations parfois dramatiques dans lesquelles les femmes se trouvent en conflit avec leur famille, forcées de se marier avec un homme qu'elles n'aiment pas ou devant faire face à des conditions économiques désespérées si elles demeurent célibataires.

— Comparaison entre les tendances statistiques et les perceptions locales

Le tableau 2.2 présente différentes variables relatives à l'entrée en union et en vie féconde, les conceptions pré-nuptiales, ainsi que les premières migrations *norane*.

Les statistiques de l'enquête confirment les tendances observées au niveau national. Ainsi, pratiquement toute la population adulte de la zone d'étude a été mariée à un moment de sa vie. Les mariages des femmes surviennent tôt : environ la moitié des femmes étaient mariées à l'âge de 18 ans et plus de 95 % des femmes de 25 à 34 ans avaient été mariées et enceintes au moins une fois. L'âge au mariage a augmenté ces dernières années chez les femmes appartenant aux deux plus jeunes générations, qui ont déclaré un premier mariage plus tardif que les femmes plus âgées de l'échantillon¹².

L'âge moyen des femmes à leur première conception a aussi augmenté avec le temps, même si cela est manifeste à un moindre degré que pour le mariage. La réduction progressive dans le temps de l'écart entre l'âge moyen des femmes au premier mariage et à la première naissance est probablement due à deux facteurs : les relations sexuelles légitimes sont retardées avec l'augmentation de l'âge du mariage et en même temps les femmes tendent à être plus fécondes quand elles entrent en union. Comme l'usage de la contraception reste extrêmement limité parmi les jeunes femmes dans la zone étudiée (Ndiaye *et al.*, 2003), l'augmentation générale de l'âge à la première conception laisse supposer que les femmes, dans leur majorité, s'engagent dans l'activité sexuelle plus tardivement que dans le passé (Delaunay *et al.*, 2001).

11. Cette question est abordée plus en profondeur par Mondain *et al.* (2004).

12. Cela dit, comme le suggèrent Van de Walle et Baker (2004), ce qui a changé le plus significativement dans plusieurs pays en développement est la proportion de personnes en union, qui a diminué davantage que la tendance à retarder l'âge au mariage.

TABLEAU 2.2.

Proportion de femmes et âges des femmes à la première union, à la première conception, à la première conception pré-nuptiale et à la première migration *norane*, par groupe d'âge

Événements	Groupes d'âge (N)				Total (N = 1 039)
	15 à 24 ans (n = 369)	25 à 34 ans (n = 283)	35 à 44 ans (n = 238)	45 ans et plus (n = 149)	
1^{re} union					
Nombre de cas	202	273	238	149	862
Part dans l'échantillon	54,7	96,5	100,0	100,0	83,0
Âge médian	18,8	17,8	17,1	15,8	17,7
1^{re} conception					
Nombre de cas	167	271	233	144	815
Part dans l'échantillon	45,3	95,8	97,9	96,6	78,4
Âge médian	19,8	19,5	19,2	18,0	19,3
1^{re} conception hors mariage					
Nombre de cas	53	57	23	14	147
Part des 1 ^{res} conceptions	31,2	20,5	10,5	9,4	18,0
Part dans l'échantillon	14,4	21,0	10,0	9,7	14,1
Âge, 15 % de l'échantillon*	18,4	18,6	20,3	18,6	18,7
1^{re} migration <i>norane</i>					
Nombre de cas	260	214	160	53	687
Part dans l'échantillon	70,5	75,6	67,2	35,6	66,1
Âge médian	15,0	15,0	17,0	—	16,0

* Compte tenu de la rareté du phénomène des grossesses hors mariage dans l'échantillon, malgré leur augmentation, en recourant à des estimations de Kaplan-Meier, nous avons considéré l'âge auquel 15 % exactement (et non 50 %) des femmes dans chaque cohorte de naissance avaient fait l'expérience d'une conception avant le mariage, les 15 % correspondant à une proportion moyenne des femmes ayant connu une telle conception, tous âges confondus (Mondain, 2004).

Source : Delaunay, Faye et Adjamagbo (2000).

Les grossesses avant le mariage ont augmenté parmi les plus jeunes générations, ce qui témoigne de la dimension relativement récente du phénomène dans cette communauté (Delaunay, Adjamagbo et Lalou, 2006). Dans l'échantillon de l'enquête, on a relevé 147 conceptions hors mariage, représentant 18 % de toutes les premières conceptions (tableau 2.2). Beaucoup de femmes se situant dans le groupe d'âge le plus jeune (15 à 24 ans) n'avaient pas commencé leur vie conjugale au moment de l'enquête et cela explique sûrement, au moins en partie, la proportion élevée dans ce groupe de grossesses avant mariage (31,2 % de toutes les conceptions). On observe toutefois une tendance claire vers davantage de grossesses avant le mariage chez les jeunes générations féminines. Parmi

les femmes de 25 à 34 ans, presque un quart des premières conceptions sont survenues avant le mariage (21 %) (Adjamagbo *et al.*, 2004). Cependant, en dépit de leur augmentation au cours des générations, les conceptions avant le mariage restent relativement rares dans l'échantillon total et elles sont réparties dans les cohortes de naissance comme suit : 14,4 % des femmes âgées de 15 à 24 ans, 21 % des femmes âgées de 25 à 34 ans, 10,7 % des femmes âgées de 35 à 44 ans et 9,8 % des femmes de 45 ans et plus, représentant au total 15 % de toutes les femmes de l'échantillon. Les conceptions avant le mariage surviennent relativement tard dans la vie des femmes célibataires (entre 18 et 20 ans), confirmant que ce phénomène est en relation avec le report du premier mariage et aussi avec la période prolongée du célibat, mais n'est pas associé à un début de vie sexuelle plus précoce. L'écart entre l'âge au premier mariage et celui de la première grossesse hors mariage tend à diminuer au fil des générations, montrant que les grossesses hors mariage sont certainement rapidement suivies par un mariage. On peut donc se demander dans quelle mesure une conception hors mariage n'est pas, le plus souvent, un acte (une décision) réalisé par le couple en lien avec un objectif commun de mariage.

Il est important de souligner que la prévalence des conceptions hors mariage est probablement sous-estimée dans l'enquête. Tout d'abord, la mesure des conceptions repose sur les informations sur les naissances. Par conséquent, les cas de femmes célibataires sans enfant dont la grossesse n'est pas arrivée à terme ou qui étaient enceintes au moment de l'enquête ont pu nous échapper. Ensuite, les jeunes femmes ayant migré depuis le village et qui n'y sont jamais retournées ne figurent pas dans les données de l'enquête. Nous soupçonnons que ce phénomène n'est en fait pas si rare et que les femmes se trouvant dans cette situation se sentent souvent marginalisées par rapport à leur famille, surtout dans le cas d'une grossesse hors mariage avec un partenaire « inacceptable ». Enfin, nous n'avons pratiquement aucune information concernant les avortements, qui, bien qu'existant dans cette société, demeurent un sujet tabou, ce qui aggrave la sous-estimation du nombre de grossesses avant mariage.

Confirmant les discours, les statistiques montrent aussi une forte augmentation ces dernières années des migrations *norane*. Une large majorité (66 %) de femmes ont fait l'expérience d'au moins une migration *norane*, la proportion passant de 36 % chez les femmes de plus de 45 ans à plus de 70 % chez les femmes des plus jeunes générations. Parmi les femmes migrantes, 89 % partent pour Dakar. Pour l'échantillon complet, l'âge moyen des femmes à la première migration *norane* est de 16 ans. Toutefois, il faut tenir compte du fait que certaines femmes non migrantes au moment de l'enquête ont pu depuis avoir entrepris une première migration. De plus, les âges moyens dans chaque cohorte montrent que les migrations *norane* des femmes tendent à survenir à des âges plus jeunes comparativement aux générations plus âgées, et cela, malgré l'augmentation

du nombre de filles scolarisées. En fait, cette augmentation ne signifie pas nécessairement que les filles restent à l'école, et celles qui migrent peuvent être relativement jeunes malgré la plus grande probabilité qu'elles aient fréquenté l'école que leurs aînées. D'autre part, les générations plus âgées étaient moins concernées par ces migrations, qui étaient alors plutôt réservées aux hommes. La généralisation des migrations *norane* à travers les âges (à la fois les individus jeunes et vieux sont concernés aux différents stades de leur existence) et concernant les deux sexes a donc certainement contribué aux changements observés dans les calendriers des mariages et des grossesses aussi bien pour les hommes que pour les femmes, modifiant les marqueurs temporels traditionnels du temps pour ces événements.

Les données statistiques permettent également de mettre en rapport le nombre de déplacements réalisés en fonction de l'âge à la première migration. Concernant l'âge à la première migration *norane*, les individus sont classés comme non migrants jusqu'à la date de leur première migration, date à laquelle ils sont alors définitivement reclassés comme migrants selon leur âge à ce moment. Les 687 femmes parmi celles qui déclaraient avoir entrepris une telle migration sont plus ou moins également réparties au sein des différentes catégories d'âge reportées dans le tableau 2.3 (moins de 12 ans, 12-13 ans, 14-15 ans, 16 ans et plus). Les âges plus jeunes à la première migration sont associés à un plus grand nombre de migrations. Ainsi, plus de 60 % des femmes ayant indiqué avoir effectué plus de quatre migrations avaient commencé à migrer avant 14 ans. La grande majorité des femmes – plus de 87 % des migrantes – avaient commencé à migrer alors qu'elles étaient encore célibataires.

TABLEAU 2.3.

Âge à la première migration *norane* des femmes selon le nombre de *norane* et l'état matrimonial à la première *norane*

Âge à la première migration <i>norane</i>	6 à 11 ans	12-13 ans	14-15 ans	16 ans et plus	Total
Nombre de cas	172	160	169	186	687
Nombre de <i>norane</i>*					
Moins de 4	64	68	89	137	358
4 et plus	108	92	80	49	329
État matrimonial à la première <i>norane</i>					
Célibataire	172	158	167	105	602
Mariée	—	2	2	81	85

* Le nombre de migrations *norane* correspond à celui au moment de l'enquête.

Source : Delaunay, Faye et Adjamagbo (2000).

DISCUSSION ET CONCLUSION

Nous avons utilisé des méthodes qualitatives et quantitatives pour examiner plus en profondeur le rôle joué par les migrations saisonnières de travail sur l'augmentation des grossesses hors mariage parmi les femmes en milieu rural serer au Sénégal.

Nos analyses montrent que les mariages ont eu lieu plus tardivement dans la vie des femmes, conduisant, dans cette zone, à un léger report de l'âge à la première conception. Toutefois, les grossesses hors mariage tendent à augmenter chez les jeunes générations, résultant sans doute à la fois du prolongement de la vie dans le célibat et du très faible recours aux méthodes contraceptives dans cette population. Cela dit, il faut noter que ces conceptions hors mariage interviennent à un âge relativement tardif – ce qui confirme que malgré le report du mariage le début de la vie sexuelle des femmes n'intervient pas plus précocement (comme le montrent Delaunay *et al.*, 2001, pour cette même zone et Thiriart, 1998, pour le Togo).

Si l'on suit les discours issus des entretiens qualitatifs réalisés au village, deux aspects principaux concernant les comportements des adolescentes ressortent : l'influence de la migration sur le mariage et plus particulièrement sur le comportement sexuel des jeunes femmes d'une part et le rôle de l'environnement social des femmes sur leurs comportements lors des migrations d'autre part. Ainsi, l'augmentation des grossesses hors mariage est systématiquement liée à l'expérience en milieu urbain des jeunes filles migrantes *norane*, qu'elles vivent elles-mêmes l'expérience ou qu'elles influencent leurs pairs restées au village. Ces migrations circulaires de travail ont en effet fortement augmenté et touchent la majorité des femmes. Plus elles migrent jeunes, plus elles font un nombre important d'aller-retour entre leur village et la ville et plus – peut-on supposer – le risque de connaître une relation avant le mariage augmente.

Or, dans la mesure où ces relations surviennent essentiellement dans le réseau local serer dans lequel les jeunes filles sont intégrées dès leur première migration, leurs partenaires sont susceptibles d'être plus facilement considérés comme acceptables pour les familles, permettant ainsi la conclusion d'un mariage rapide. Cependant, quelques femmes ont quitté le village du fait qu'elles avaient décidé de poursuivre une relation qui n'était pas jugée comme acceptable. De tels cas ne peuvent pas être rapportés dans l'enquête rétrospective, étant donné que seules les personnes présentes étaient enquêtées, et la diversité des processus de formation des unions qui ont effectivement eu lieu peut donc être sous-estimée.

On aurait pu penser que la scolarisation des filles aurait joué un rôle contrebalançant en quelque sorte l'effet de la migration. Or la majeure partie des jeunes filles, même si elles terminent l'école primaire, ne continuent pas dans

le système secondaire, et les données qualitatives montrent que dans la plupart des cas elles commencent à migrer comme *norane* après avoir quitté l'école, quel que soit le niveau atteint. De plus, l'âge des répondants à la fin de leurs études n'a pas été recueilli, or – particulièrement dans les cas de redoublement – il est possible que certaines filles soient déjà bien entrées dans la puberté avant de quitter l'école primaire. Dans de telles situations, les processus relatifs à la scolarisation et le cycle de mariage et reproduction peuvent se trouver en compétition, un mariage ou une grossesse hors mariage pouvant engendrer des décisions conduisant à l'abandon scolaire¹³ (Lloyd et Mensch, 1999).

Ainsi, différentes périodes de l'adolescence des femmes en rapport avec leur vécu scolaire et migratoire peuvent être distinguées et il est probable que les filles soient motivées à migrer pour des raisons différentes selon le groupe auquel elles appartiennent. Comme le suggèrent tant les données qualitatives que quantitatives, la période cruciale dans la vie des femmes de la zone étudiée se situe avant l'âge de 15 ans, l'expérience scolaire et migratoire des jeunes filles pendant cette phase de leur vie pouvant avoir un impact important sur leur comportement¹⁴. Il serait donc important pour cela de produire une information détaillée sur le vécu des populations concernant à la fois leur histoire scolaire et leurs expériences migratoires survenues avant cet âge.

Les migrations et l'expérience urbaine font partie d'un processus de changement social plus large et plus général influençant les comportements des individus aussi bien au village qu'à la ville. Ainsi, la distinction habituelle entre lieux de résidence rural et urbain devrait faire place à un concept plus fluide tenant compte de la mobilité des individus entre ces environnements ainsi que de la diffusion d'informations dans des régions intégrées à un réseau de communication parfois informel mais réel. Plusieurs études réalisées dans cette même zone ont néanmoins montré qu'en dépit de l'expérience urbaine d'une grande proportion de la population locale, les relations sociales ainsi que les rôles qui en résultent continuent à influencer fortement la capacité des individus à contrôler leur destinée (Waitzenegger, 2002 pour la santé des femmes et des enfants ; Ndiaye *et al.*, 2003 et Adjamagbo *et al.*, 2004 pour les comportements sexuels et la planification familiale). Une explication à cela pourrait être le rôle joué par le voisinage sur les comportements, au sens où les expériences

13. Concernant les relations entre la scolarité, le mariage et les premières naissances, voir les discussions dans Eloundou-Enyegue (1999) et LeGrand et Barbieri (2002).

14. Carter (1999) a soulevé un point intéressant en critiquant l'idée que l'éducation formelle est additive (mesurée par le nombre d'années de scolarité) et que plus l'individu a passé d'années à l'école, plus celui-ci est transformé. Il remet aussi en question la supposition selon laquelle l'école fournirait les mêmes opportunités à tous, ce qui n'est certainement pas le cas du fait que l'environnement social peut s'avérer différent au sein d'une même société. L'auteur termine en insistant sur l'importance des parcours scolaires et du concept d'éducation comme pratiques localisées (dans un contexte social et culturel).

migratoires et urbaines devraient être couplées avec d'autres dynamiques locales qui « filtrent » les idées nouvelles, les modèles comportementaux et l'information que les migrants rapportent chez eux. Cette dimension n'a jamais été réellement prise en considération par les démographes, même si « les sociologues et les géographes sociaux ont reconnu depuis longtemps l'importance des environnements de voisinage comme étant des conditions structurelles qui façonnent les vies et les opportunités individuelles » (Diez-Roux, 2001).

Cette étude a été réalisée sur la base de données recueillies entre 1998 et 1999. Il serait intéressant de les mettre en perspective avec les données plus récentes concernant la zone d'étude et surtout de montrer dans quelle mesure les changements identifiés durant cette période constituaient les prémisses de ce qui peut être observé actuellement. En particulier, les liens entre les grossesses hors mariage, la migration et les parcours scolaires nécessitent d'être analysés au sein de la famille élargie et en tenant compte du contexte socio-économique. Particulièrement en milieu rural, où les enfants continuent à participer aux activités économiques locales, l'école et les contraintes quotidiennes rivalisent les unes avec les autres. À cet égard, la question du rôle des parents devrait être abordée : jusqu'à quel point poussent-ils leur fille à aller à l'école, et surtout à y demeurer ? Par ailleurs, dans quelle mesure l'expérience d'une grossesse hors mariage est-elle perçue comme un risque au sein de la population féminine célibataire au point de favoriser l'adoption de comportements préventifs efficaces ? Les mères célibataires d'aujourd'hui sont-elles exposées à la même marginalisation économique et sociale que leurs aînées ? Enfin, le phénomène étant observé depuis maintenant plusieurs années, on pourrait étudier les parcours des enfants nés hors mariage du point de vue de leur état de santé, parcours scolaire, rôles au sein de la famille afin de vérifier s'ils sont discriminés ou non par rapport à leurs pairs nés dans des unions formelles.

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- ADJAMAGBO, A., P. ANTOINE et V. DELAUNAY (2004). « Naissances prémaritales au Sénégal : confrontation de modèles urbain et rural », *Cahiers québécois de démographie*, vol. 33, n° 2, p. 239-272.
- AGYEI, W. K. A., R. B. BIRITWUM, A. G. ASHITEY et R. B. HILL (2000). « Sexual behaviour and contraception among unmarried adolescents and young adults in Greater Accra and Eastern regions of Ghana », *Journal of Biosocial Science*, vol. 32, p. 495-512.
- AJAYI, A. A., L. T. MARANGU, J. MILLER et J. M. PAXMAN (1991). « Adolescent sexuality and fertility in Kenya : A survey of knowledge, perceptions and practices », *Studies in Family Planning*, vol. 22, n° 4, p. 205-216.
- ANTOINE, P. (2002). « Les complexités de la nuptialité : de la précocité des unions féminines à la polygamie masculine en Afrique », dans G. Caselli, J. Vallin et G. Wunsch (dir.), *Démographie : analyse et synthèse*, vol. 2 : *Les déterminants de la fécondité*, Paris, INED, p. 75-102.

- ANTOINE, P. et F. B. DIAL (2005). « Mariage, divorce et remariage à Dakar et Lomé », dans K. Vignikin et P. Vimard (dir.), *Familles au Nord, familles au Sud*, Louvain-la-Neuve, Academia Bruylant, p. 205-232.
- ANTOINE, P., M. DJIRE et B. LAPLANTE (1995). « Les déterminants socio-économiques de la sortie du célibat à Dakar », *Population*, vol. 50, n° 1, p. 95-117
- ARYEE, A. F. (1997). « The African Family and changing Nuptiality Patterns », dans A. Adepoju (dir.), *Family, Population and Development in Africa*, Londres, Zed Books, p. 78-96.
- BAHOUM, J.-P. D. (2012). « Nuptialité », dans Agence nationale de la statistique et de la démographie (ANSD) et ICF international, *Enquête démographique et de santé à indicateurs multiples au Sénégal (EDS-MICS) 2010-2011*, Dakar et Calverton, ANSD et ICF international, p. 57-69.
- BARKER, G. K. et S. RICH (1992). « Influences on adolescent sexuality in Nigeria and Kenya: Findings from recent focus groups discussions », *Studies in Family Planning*, vol. 23, n° 3, p. 199-210.
- BLEDSON, C. et B. H. COHEN (1993). *Social Dynamics of Adolescent Fertility in Sub-Saharan Africa*, Washington (DC), National Academic Press.
- BONGAARTS, J. et B. COHEN (1998). « Introduction and overview », *Studies in Family Planning*, vol. 29, n° 2, numéro spécial « Adolescent reproductive behavior in the developing world », p. 99-105.
- CALVÈS, A.-E. (2000). « Premarital childbearing in urban Cameroon: Paternal recognition, child care and financial support », *Journal of Comparative Family Studies*, vol. 30, n° 1, p. 443-452.
- CARTER, A. T. (1999). « What is meant and measured, by education ? », dans C. H. Bledsoe, J. B. Caterline, J. A. Johnson-Kuhn et J. G. Haaga (dir.), *Critical Perspectives on Schooling and Fertility in the Developing World*, Washington (DC), National Academy Press, p. 49-79.
- DELAUNAY, V. (1994). *L'entrée en vie féconde. Expression démographique des mutations socio-économiques d'un milieu rural sénégalais*, Paris, CEPED, coll. « Les études du CEPED », n° 7.
- DELAUNAY, V. (2001). « Sexualité et fécondité des adolescents: évolutions récentes en milieu rural sénégalais », dans F. Gendreau (dir.), *Les transitions démographiques des pays du sud*, Paris, ESTEM, p. 225-239.
- DELAUNAY, V., A. ADJAMAGBO et R. LALOU (2006). « Questionner la transition de la fécondité en milieu rural africain: les apports d'une démarche longitudinale et institutionnelle », *Cahiers québécois de démographie*, vol. 35, n° 1, p. 27-50.
- DELAUNAY, V., A. ADJAMAGBO, P. LÉVI et A. MARRA (2003). « The onset of fertility transition in rural West Africa: Evidence from Niakhar demographic surveillance system, Senegal », communication présentée au congrès annuel de la Population Association of America (PAA), Minneapolis (MN), États-Unis.
- DELAUNAY, V., C. ENEL, E. LAGARDE, A. DIALLO, K. SECK, C. BECKER et G. PISON (2001). *Sexualité des adolescents: tendances récentes en milieu rural sénégalais*, Paris, CEPED, coll. « Les dossiers du CEPED », n° 65.
- DELAUNAY, V., E. FAYE et A. ADJAMAGBO (2000). *Enquête Idéaux et comportements de fécondité dans une zone rurale du Sénégal*, Dakar, IRD, rapport de terrain.
- DELAUNAY, V. et A. GUILLAUME (2007). « Sexualité et mode de contrôle de la fécondité chez les jeunes en Afrique subsaharienne », dans A. Adjamagbo, P. Msellati et P. Vimard (dir.), *Santé de la reproduction et fécondité dans les pays du Sud. Nouveaux contextes et nouveaux comportements*, Louvain-la-Neuve, Academia Bruylant, p. 215-267.
- DELAUNAY, V., A. MARRA, P. LEVI et J.-F. ETARD (2002). « Niakhar DSS, Senegal », dans *INDEPTH Network. Populations and Health in Developing Countries*, vol. 1: *Population, Health and Survival at INDEPTH Sites*, Ottawa, Centre de recherche pour le développement international (CRDI-IDRC), p. 279-285.
- DIEZ-ROUX, A. V. (2001). « Investigating neighborhood and area effects on health », *American Journal of Public Health*, vol. 91, p. 1783-1789.

- DUMONT, R. et M.-F. MOTTIN (1982). « Le défi sénégalais : reconstruire les terroirs, libérer les paysans », Dakar, Enda, « Études et Recherches », n° 74, p. 74-82.
- ELOUNDOU-ENYEGUE, P. M. (1999). « Fertility and education : What do we now know? », dans C. Bledsoe, J. B. Casterline, J. A. Johnson-Kuhn et J. G. Haaga (dir.), *Critical Perspectives on Schooling and Fertility in the Developing World*, Washington (DC), National Academy Press, p. 287-306.
- FALL, A. S. (1992). « Une réponse à la crise de l'agriculture. La migration des Sereer du Siin (Sénégal) », *Sociétés-Espaces-Temps*, vol. 1, n° 1, p. 138-149.
- FALL, A. S. (1998). « Migrants, long-distance relationships and social networks in Dakar », *Environment and Urbanization*, vol. 10, n° 1, p. 135-145.
- GAGE, A. J. (1998). « The social implications of adolescent fertility », dans M. Livi-Bacci et G. de Santis (dir.), *Population and Poverty in the Developing World*, Oxford, Clarendon Press, p. 120-143.
- GAGE, A. J. et D. MEEKERS (1994). « Sexual activity before marriage in sub-Saharan Africa », *Social Biology*, vol. 41, n° 12, p. 44-60.
- GAGE-BRANDON, A. J. et D. MEEKERS (1993). « Sex, contraception and childbearing before marriage in sub-Saharan Africa », *International Family Planning Perspectives*, vol. 19, n° 1, p. 14-18.
- GARENNE, M. et J. HALIFAX (2000). « La fécondité prémaritale en Afrique subsaharienne : une évaluation de son ampleur à partir des enquêtes démographiques et de santé (EDS) », *La chronique du CEPED*, vol. 39, p. 1-3.
- GARNIER, D. et E. BÉNÉFICE (2001). « Habitual physical activity of Senegalese adolescent girls under different working conditions, as assessed by a questionnaire and movement registration », *Annals of Human Biology*, vol. 28, n° 1, p. 79-97.
- GASTELLU, J. (1981). *L'égalitarisme économique des Sereer du Sénégal*, Paris, ORSTOM, coll. « Travaux et Documents de l'ORSTOM », n° 128.
- GLOVER E. K., A. BANNERMAN, B. WELLS PENCE, H. JONES, R. MILLER, E. WEISS ET J. NERQUAYE-TETTEH (2003). « Sexual health experiences of adolescents in three Ghanaian towns », *International Family Planning Perspectives*, vol. 29, n° 1, p. 32-40.
- GREGORY, J. et V. PICHÉ (1985). « Mode de production et régime démographique », *Revue canadienne des études africaines*, vol. 19, n° 1, p. 73-79.
- GUËYE, M., S. CASTLE et M. KANI-KONATÉ (2001). « Timing of first intercourse among Malian adolescents : Implications for contraceptive use », *International Family Planning Perspectives*, vol. 27, n° 2, p. 56-62.
- GUIGOU, B. (1992). *Les changements du système familial et matrimonial : les Sérères Sine (Sénégal)*, Paris, EHESS, thèse de doctorat.
- GUIGOU, B. et A. LERICOLLAIS (1992). « Crise de l'agriculture et marginalisation économique des femmes sereer siin (Sénégal) », *Sociétés-Espaces-Temps*, vol. 1, n° 1, p. 45-64.
- HERTRICH, V. (2002). « Nuptiality and gender relationships in Africa. An overview of first marriage trends over the past 50 years », communication présentée au congrès annuel Population Association of America (PAA), Atlanta (GA), États-Unis.
- HULTON, L. A., R. CULLEN, et S. WAMALA KHALOKHO (2000). « Perceptions of the risks of sexual activity and their consequences among Ugandan adolescents », *Studies in Family Planning*, vol. 31, n° 1, p. 35-46.
- KANE, T., R. DE BUYSSCHER, T. TAYLOR-THOMAS, T. SMITH et M. JENG (1993). « Sexual activity, family life education, and contraceptive practice among young adults in Banjul, the Gambia », *Studies in Family Planning*, vol. 24, n° 1, p. 50-61.
- KATZ, K. et C. NARÉ (2002). « Reproductive health knowledge and use of services among young adults in Dakar, Senegal », *Journal of Biosocial Science*, vol. 34, n° 2, p. 215-231.
- KULIN, H. E. (1988). « Adolescent pregnancy in Africa : A programmatic focus », *Social Science and Medicine*, vol. 26, n° 7, p. 727-735.

- LEGRAND, T. et M. BARBIERI (2002). «The possible effects of child survival on women's ages at first union and childbirth», *European Journal of Population*, vol. 18, n° 4, p. 361-386.
- LERICOLLAIS, A. (1999). *Paysans sereer : dynamiques agraires et mobilités au Sénégal*, Paris, IRD.
- LESTHAEGHE, R., G. KAUFMANN et D. MEEKERS (1989). «The Nuptiality Regimes in sub-Saharan Africa», dans R. Lesthaeghe (dir.), *Reproduction and Social Organization in Sub-Saharan Africa*, Berkeley, University of California Press, p. 238-333.
- LLOYD, C. B. (2005). *Growing Up Global. The Changing Transitions to Adulthood in Developing Countries*, Washington (DC), National Academy Press.
- LLOYD, C. B. et B. MENSCH (1999). «Implications of formal schooling for girls' transitions to adulthood in developing countries», dans C. H. Bledsoe, J. B. Casterline, J. A. Johnson-Kuhn et J. G. Haaga (dir.), *Critical Perspectives on Schooling and Fertility in the Developing World*, Washington (DC), National Academy Press, p. 80-104.
- LOMBARD, J. (1993). *Riz des villes, mil des champs en pays sereer. Sénégal*, Talence, Centre d'étude de géographie tropicale (CEGET)-CNRS, coll. «Espaces tropicaux», n° 6.
- LUKE, N. (2003). «Age and economic asymmetries in the sexual relationships of adolescent girls in sub-Saharan Africa», *Studies in Family Planning*, vol. 34, n° 2, p. 67-86.
- LUKE, N. (2005). «Confronting the "sugar daddy" stereotype : Age and economic asymmetries and risly sexual behaviours in urban Kenya», *International Family Planning Perspectives*, vol. 31, n° 1, p. 6-14.
- MCNICOLL, G. (1982). «Institutional determinants of fertility change», dans C. Hohn et R. Mackensen (dir.), *Determinants of Fertility Change : Theories Re-examined*, Liège, Ordina, p. 147-169.
- MEEKERS, D. (1992). «The process of marriage in African societies : A multiple indicator approach» *Population and Development Review*, vol. 18, n° 1, p. 61-78.
- MEEKERS, D. (1994). «Sexual initiation and premarital childbearing in sub-Saharan Africa», *Population Studies*, vol. 48, p. 47-64.
- MENSCH, B. S., D. BAGAH, W. H. CLARK et F. BINKA (1998). *The Changing Social Environment for Adolescents in the Kassena-Nankana District of Northern Ghana : Implications for Reproductive Behavior*, New York, Population Council, document de travail n° 110.
- MONDAIN, N. (2004). «Être en âge de se marier» et choix du conjoint : continuité et changements des processus matrimoniaux en milieu rural au Sénégal, Montréal, Université de Montréal, thèse de doctorat.
- MONDAIN N., V. DELAUNAY et A. ADJAMAGBO (2009). «Maternité et mariage en milieu rural sénégalais : quel avenir pour les mères célibataires?», dans C. Gourbin (dir.), *Santé de la reproduction au Nord et au Sud. De la connaissance à l'action, Actes de la Chaire Quételet 2004*, Louvain, Presses universitaires de Louvain, p. 111-130.
- MONDAIN, N., T. LEGRAND et P. SABOURIN (2007). «Changing patterns in men's first marriage among the Sereer in rural Senegal», *Journal of Comparative Family Studies*, vol. 38, n° 4, p. 627-644.
- NDIAYE, C., V. DELAUNAY et A. ADJAMAGBO (2003). «Connaissance et utilisation des méthodes contraceptives en milieu rural Sereer au Sénégal», *Cahiers Santé AUF*, n° 13, p. 31-37.
- NDIAYE, S. et M. AYAD (2006). *Enquête démographique et de santé au Sénégal (EDS IV) 2005*, Calverton (MD), Centre de recherche pour le développement humain [Sénégal] et ORC Macro.
- NDIAYE, S., M. AYAD et A. GAYE (1997). *Enquête Démographique et de Santé au Sénégal (EDS III) 1997*, Dakar et Calverton (MA), ministère de l'Économie, des Finances et du Plan et Macro International.
- PÉLISSIER, P. (1966). *Les paysans du Sénégal. Les civilisations agraires du Cayor à la Casamance*, Saint-Yrieix, Imprimerie Fabrègue.
- PISON, G., K. HILL, B. H. COHEN et K. FOOTE (1995). *Population Dynamics of Senegal*, Washington (DC), National Academy Press.

- SPEIZER, I. S., S. A. MULLEN et K. AMEGEE (2001). « Gender differences in adult perspectives on adolescent reproductive behaviours : Evidence from Lomé, Togo », *International Family Planning Perspectives*, vol. 27, n° 4, p. 178-185.
- THIRIAT, M.-P. (1998). *Faire et défaire les liens du mariage. Évolution des pratiques matrimoniales au Togo*, Paris, CEPED, coll. « Les études du CEPED », n° 16.
- VAN DE WALLE, E. (1993). « Recent trends in marriage ages », dans K. A. Foote, K. H. Hill et L. G. Martin (dir.), *Demographic Change in Sub-Saharan Africa*, Washington (DC), National Academy Press, p. 117-152.
- VAN DE WALLE, E. et K. R. BAKER (2004). « The evolving culture of nuptiality in sub-Saharan Africa », communication présentée au congrès *Perspectives on International Family Change* du Population Studies Center, University of Michigan, Ann Arbor (MI), États-Unis.
- WAÏTZENEGGER, F. (2002). *Femmes entre ville et campagne : influences et contraintes aux changements sanitaires (Niakhar, Sénégal)*, Montréal, Université de Montréal, thèse de doctorat en démographie.

Mondain N., Delaunay Valérie, Legrand T. (2014).

Changement des comportements matrimoniaux et grossesses hors mariage en milieu Serer (Sénégal) : le rôle des migrations saisonnières.

In : Antoine Philippe (dir.), Marcoux R. (dir.) Le mariage en Afrique : pluralité des formes et des modèles matrimoniaux. Québec : Presses de l'Université du Québec, (1), 34-60.

(Sociétés Africaines en Mutation ; 1).

ISBN 978-2-7605-4141-2